

*Ministère de l'Éducation nationale,
Porte-parolat du gouvernement*

Le Ministre

Paris, le **30 JUIL. 2009**

NOTE

**à l'attention de
Mesdames et Messieurs les Recteurs**

Le développement de l'épidémie de grippe A(H1N1) en France et sa résonance potentielle en milieu scolaire me conduisent à vous préciser les principaux enjeux de l'Éducation nationale dans la perspective de la prochaine rentrée scolaire.

Situation épidémiologique

Selon les derniers bulletins épidémiologiques émis par l'Institut national de veille sanitaire, une circulation limitée du virus se poursuit sur le territoire national.

On observe une augmentation modérée du nombre d'épisodes de cas groupés en collectivités. A ce jour, 51 épisodes de cas groupés (dont 10 en établissement scolaire) ont été identifiés, dont 35 sans lien avec des cas importés. Ces épisodes surviennent notamment au sein de foyers familiaux et de collectivités d'enfants. Seuls 4 cas ont nécessité un recours aux soins intensifs. Tous ont eu une évolution favorable. Aucun décès n'a été signalé et la maladie reste à ce jour bénigne dans la très grande majorité des cas.

Dans le monde, la diffusion du virus continue de progresser rapidement. Depuis le 16 juillet 2009, l'OMS recommande l'arrêt du décompte des cas individuels dans les pays fortement touchés, au profit d'une surveillance des recours aux soins liés à la grippe. Ainsi, le bilan officiel des cas confirmés et/ou probables sous-estime largement l'ampleur de l'épidémie et ne constitue plus un indicateur fiable de l'évolution de la pandémie.

L'émergence de groupes de cas n'ayant pas eu de contact avec une personne revenant d'un pays à forte circulation virale indique que nous sommes au début d'une phase de circulation active au sein de la population.

Continuité administrative

Le Centre interministériel de crise (CIC) a donné pour instruction aux différents ministères de procéder à la mise à jour des plans de continuité administrative pour la fin du mois d'août. Je vous demande, d'une part, de procéder à la finalisation des plans de continuité

administrative de votre rectorat et des inspections académiques de votre ressort et, d'autre part, de veiller à la réalisation effective, dans les premiers jours du mois de septembre, des plans de continuité des établissements publics locaux d'enseignement (EPLÉ) et des établissements privés sous contrat. Les écoles primaires n'ayant pas à organiser localement une continuité pédagogique complémentaire à la diffusion des programmes nationaux, seule une continuité administrative légère doit être envisagée.

Cas groupés de grippe A (H1N1)

L'apparition de foyers de cas de grippe A (H1N1) dans des écoles et établissements scolaires au mois de juin 2009 doit conduire à préciser les attitudes à adopter en cas de suspicion de cas groupés dans une école, un établissement public local d'enseignement ou un établissement privé sous contrat. Dans cette perspective, vous serez destinataires dans les prochains jours d'une circulaire relative aux conduites à tenir en cas d'apparition de symptômes grippaux, aux critères de fermeture des écoles et des établissements scolaires et à leurs modalités de réouverture. Je vous remercie de veiller à une diffusion parfaite de ces informations auprès des chefs d'établissement et directeurs d'école.

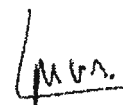
Promotion des gestes barrières

Les modes d'apparition des cas de grippe A (H1N1) dans les écoles et les établissements scolaires ont confirmé la grande contagiosité du virus et, de ce fait, la nécessité d'adopter des mesures permettant de lutter contre sa propagation. Dans cet objectif, j'adresserai dans les prochains jours une instruction pédagogique aux chefs d'établissement et aux directeurs d'école sur la diffusion des gestes barrières dans les classes lors de la prochaine rentrée scolaire. Je vous rappelle que des affiches et des autocollants reprenant ces gestes d'hygiène essentiels peuvent être commandés gratuitement auprès de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), à l'adresse Internet suivante : <http://www.inpes.sante.fr/grippeAH1N1/commandes/commandes.asp>

Correspondants académiques

Afin de faire un point sur l'état de préparation du ministère de l'Education nationale et de ses services déconcentrés, je réunirai les correspondants académiques « pandémie grippale » le mardi 18 août au ministère de l'Education nationale. L'ordre du jour, qui concernera aussi les principaux enjeux de la rentrée scolaire, vous sera communiqué ultérieurement. Je vous remercie de vous assurer de la bonne représentation de votre académie à cette réunion de travail.

Je compte sur votre implication personnelle et sur la mobilisation de tous vos services.



Luc CHATEL

Annexe 1 : Clés Actu n°125 du 28 juillet 2009 sur la grippe A

Annexe 2 : Eléments de langage sur la fermeture des établissements, la continuité pédagogique et la garde d'enfants